COMPTE RENDU DU PRESIDENT DU JURY
AU PRESIDENT DU CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES LANDES

ORGANISATEUR EN 2012 DU CONCOURS INTERNE
ET SECOND CONCOURS
DE CADRE TERRITORIAL DE SANTÉ INFIRMIER

Le centre de gestion des Landes a organisé en 2012 le concours de cadre territorial de santé infirmier en convention avec les centres de gestion de l'Ariège, de la Dordogne, de la Haute-Garonne, des Deux Sèvres, de la Vienne, de la Haute-Vienne et le CCAS de Marseille.

LES PRINCIPAUX CHIFFRES

	Nombre de postes ouverts	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	% de candidats absents	Seuil d'admission	Nombre de candidats admis
INTERNE	12	10	7	30 %	10/20	6
SECOND CONCOURS	3	5	4	20 %	13.5/20	2
TOTAL	**15**	**15**	**11**	**26.67 %**		**8**

STATISTIQUES:

Origine géographique des candidats			Sexe	
du CDG organisateur	Centres conventionnés	Autres	Hommes	Femmes
1	8	6	2	13

PRÉSENTATION DES DIFFERENTES EPREUVES, ÉVALUATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Le concours interne et le second concours de cadre de santé infirmier se composent d'une épreuve d'admission.

CONCOURS INTERNE	SECOND CONCOURS
Entretien, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt, permettant de vérifier la motivation du candidat, son aptitude à résoudre les problèmes d'encadrement susceptibles d'être rencontrés dans l'exercice des missions du cadre d'emplois ainsi que sa connaissance de l'environnement professionnel dans lequel il intervient. Cet entretien a pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle ; (durée : 20 minutes dont 5 minutes au plus d'exposé).	Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle visant à apprécier la motivation du candidat ainsi que son aptitude à exercer la spécialité dans laquelle il concourt dans le cadre des missions remplies par les collectivités territoriales et leurs établissements publics. (durée : 20 minutes dont 5 minutes au plus d'exposé).

- **Grilles d'évaluation des épreuves d'admission**

Pour l'épreuve d'entretien le jury a évalué le candidat sur:

- **Exposé du candidat sur son expérience professionnelle (2 points)**
  - Clarté et cohérence de l'exposé
  - mises en valeur des compétences

- **Connaissances professionnelles (10 points)**
  - aptitude à l'encadrement
  - aptitude à élaborer et conduire un projet
  - esprit d'initiative
  - aptitude au travail en équipe
  - positionnement vis-à-vis de la hiérarchie
  - réflexion sur les méthodes et pratiques pour évaluer les actions

- **Motivation (4 points)**
  - fait preuve de curiosité quant à la profession et l'actualité
  - met en valeur son projet professionnel
  - comprend les questions
  - est capable de convaincre

- **Connaissance de l'environnement territorial et institutionnel (4 questions) (4 points)**

Les notes pour cette épreuve vont de 8.5/20 à 16.5/20 pour le concours interne et de 9/20 à 16.5/20 pour le second concours.
6 candidats sur 7 ont eu la moyenne au concours interne, et 2 sur 4 au second concours.
Sur les 15 postes proposés seuls 8 ont été pourvus (6 en interne, 2 en second concours).

Le présent compte rendu et la liste d'admission seront transmis à Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes.